

ASSEMBLÉE NATIONALE TRAITEMENT JUDICIAIRE DE L'INCESTE

UN1TÉ auditionné en commission parlementaire

À cette occasion la délégation **UN1TÉ** n'a pas manqué de mettre toute la lumière sur l'engagement sans faille des collègues affectés au sein des OFMIN, des GPF et des services assimilés.

Un investissement quotidien essentiel, au service des victimes les plus vulnérables, mais qui se heurte à des difficultés bien réelles :

- » Un manque d'effectifs chronique
- » Un accès encore trop limité à la formation au protocole NICHHD
- » Des salles Mélanie insuffisantes ou non fonctionnelles
- » Un logiciel « Parole » perfectible
- » L'absence ou les dysfonctionnements du dispositif NOEMI lors des auditions déportées

UN1TÉ restera pleinement mobilisé pour défendre les conditions de travail des enquêteurs et garantir une prise en charge digne des victimes.

Suivez-nous

